

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Conduite d'essais cliniques réalisés avec des médicaments à usage humain contenant des organismes génétiquement modifiés ou consistant en de tels organismes et destinés à traiter ou prévenir la maladie à coronavirus, ainsi qu'à la fourniture de ces médicaments	
Sujet	
3.10.09.06 Agro-génétique, OGM	
4.20.02.06 Essais et expérimentation	
4.20.04 Produits et industrie pharmaceutiques	
Priorités législatives	
<a href="#">La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19</a>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/0128(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114-p1; Règlement du Parlement EP 163; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 168-p4
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a> <a href="#">Comité européen des régions</a>
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/03351